La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1080 Prix : 3.000 FC
Directeur de Publication : Jacques Famba
Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net
Récépissé n◦MIN/CM/LMO/053/2015

Crise CACH-FCC: l'ONU s'invite au débat

(Lire en page 12)

Eventuelle corruption des députés

Jeanine Mabunda saisit le comité des sages de l'Assemblée nationale

(Lire en page 12)

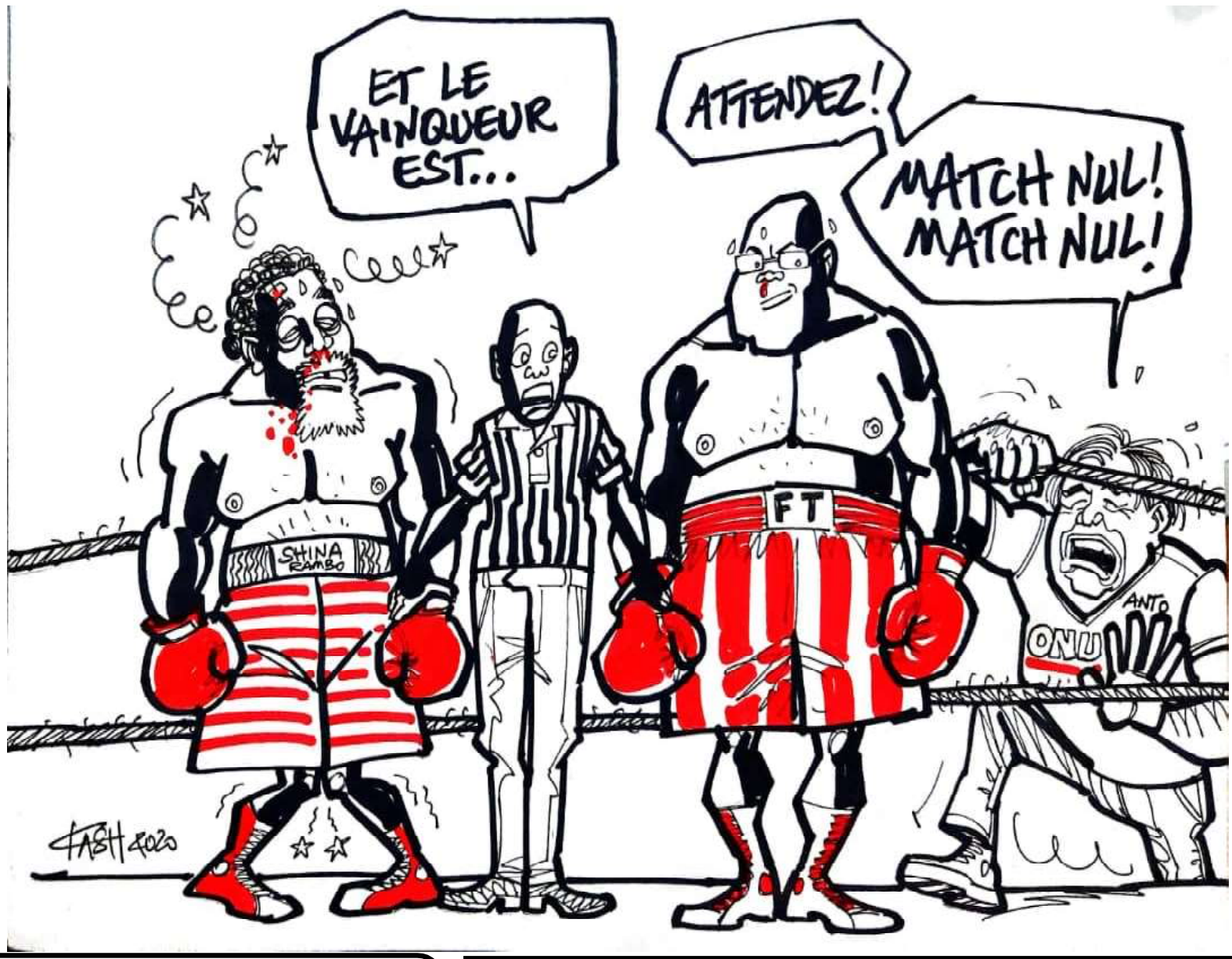

FEC (P. 3)

Albert Yuma prend ses fonctions en ignorant le Conseil d'Etat !

(Lire en page 4)

Linafoot

Le TP Mazembe a retrouvé son mordant

(Lire en page 11)

Covid-19

Le HCR remet un hangar de triage au camp des réfugiés de Mole

Le camp des refugies centrafricains de Mole, près de la ville de Zongo (Sud-Ubangi) est doté d'un hangar de triage Covid-19. La cérémonie de remise de cet ouvrage a eu lieu mardi 1er décembre, en présence des représentants des ONG partenaires du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Ce hangar est remis dans le but de préserver la population de ce camp de la pandémie de la Covid-19.

Selon le Dr Fiston Ndombe de l'Agence de développement économique et social (ADS), qui gère le secteur de santé du camp, la capacité de ce hangar est de 20 personnes.

Un relais communautaire et un infirmier procèdent au triage de tous les malades qui arrivent au centre de santé du camp. Si une personne tousse, elle est mise à l'écart et conduite dans un boxe spécifique.

Le Hangar remis par le HCR aux réfugiés centrafricains de Molé, pour les préserver de la pandémie de la Covid-19. Radio Okappi/Ph. Jean-Pierre Elali.

Au cas où elle présente un signe épidémiologique, elle est soumise aux examens et mise en quarantaine. Si le cas s'avère suspect, elle est placée au centre d'isolement, avant d'être transférée au centre de traitement à Zongo, explique le médecin.

Le camp de réfugiés centrafricains n'a pas encore enregistré un seul cas de Coronavirus.

Le camp de Mole est situé à 35 kilomètres de la ville de Zongo dans le Sud Ubangi. Il héberge aujourd'hui près de 15 000 réfugiés centrafricains.

DDR-C

La Banque mondiale confère avec trois gouverneurs des provinces

La mise en œuvre du programme de désarmement et démobilisation communautaire des ex-combattants (DDR-C) était au centre d'une rencontre mercredi 2 décembre à Goma entre les délégués de la Banque mondiale et les gouverneurs du Nord-Kivu, Sud - Kivu et celui de l'Ituri. Les protagonistes ont voulu définir des projets sociaux économiques de réinsertion communautaire des ex-combattants qui se rendent, en vue de pacifier ces provinces.

A l'issue de la rencontre, le gouverneur du Sud-Kivu, Théo Ngwabije Kasi a souligné dans sa déclaration, la nécessité de l'approche de décentralisation de ce processus pour son efficacité.

de gauche a droite Jean Bamanisa de l'Ituri, Carly Nzanzu Nord Kivu et Theo Ngwabije du Sud Kivu lors d'une reunion avec le 1er Ministre Ilunkamba, Le 27 08 20 Photo primature

« Nous avons insisté sur un certain nombre de projets sociaux économiques, on a insisté sur les routes, les infrastructures, sur l'agriculture mais aussi les besoins sociaux, donc l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable et à l'énergie », a-t-il expliqué.

Théo Ngwabije Kasi a indiqué que le projet est encore dans sa phase des discussions parce que les partenaires attendent, sur le plan institutionnel, que le programme DDR soit formalisé par une ordonnance du Président de la République

« [C'est avec ce document] que nous aurons une coordination qui dépend du Chef de l'Etat, mais aussi et surtout nous insistons sur la responsabilisation et l'implication des autorités provinciales en l'occurrence les gouverneurs des provinces », a détaillé le gouverneur du Sud-Kivu.

Pour lui, les problèmes de sécurité se passent principalement dans les provinces.

Il rapporte que la Banque mondiale a promis d'appuyer ce programme. « Cet engagement a été fait depuis Washington », ajoute Théo Ngwabije Kasi.

Cette réunion est l'une retombées de la visite de travail du Chef de l'Etat accompagné de ces trois gouverneurs à Washington, il y a quelques mois. Une visite au cours de laquelle le Président de la République avait obtenu un financement de la Banque mondiale pour la matérialisation de ce processus, dit le gouverneur Théo Ngwabije.

La République
2, Avenue des Entreprises, Immeuble Sema, Gare centrale, Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Chef de Rubrique
Béni Joel Dinganga

Collaborateurs
- Paul Eyenga
- Gaston Liyande

PAO
A. Salumu

Direction commerciale et financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Distribution
Bertin Sefu

Images
Dieudonné Kanyinda

Bulletin épidémiologique

128 nouveaux cas dont 97 à Kinshasa !

Nouvelle vague de contamination à coronavirus, le comité multisectoriel indique dans son bulletin de publié ce mercredi que la RDC a enregistré mardi 1 décembre 128 nouveaux cas confirmés de covid-19. Il s'agit notamment de 97 à Kinshasa, 13 au Kongo Central, 11 au Lualaba, 3 en Ituri, 3 au Maniema et 1 au Sud-Kivu. Par contre 31 nouvelles personnes sont sorties guéries dans les CTCo et parmi les patients suivis à domicile, dont 25 à Kinshasa, 4 au Sud-Kivu et 2 dans le Haut-Katanga.

1 nouveau décès des cas confirmés dans les CTCo a été confirmé à Kinshasa.

Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de 12.987, dont 12.986 cas confirmés et 1 cas probable.

Au total, il y a eu 336 décès (335 cas confirmés et 1 cas probable) et 11.694 personnes guéries.

Jusque-là, 22 de 26 provinces de la RDC sont déjà touchées :

- Kinshasa : 9.907 cas ;
- Nord-Kivu : 1.183 cas ;
- Kongo Central : 561 cas ;
- Haut-Katanga : 380 cas ;
- Sud-Kivu : 355 cas ;
- Ituri : 186 cas ;
- Lualaba : 145 cas ;
- Haut-Uélé : 92 cas ;
- Tshopo : 72 cas ;
- Nord-Ubangi : 38 cas ;
- Equateur : 22 cas ;
- Maniema : 9 cas ;
- Sud-Ubangi : 7 cas ;
- Bas-Uélé : 6 cas ;
- Kwilu : 6 cas ;
- Tanganyika : 6 cas ;
- Kasaï Oriental : 4 cas ;
- Kasaï Central : 3 cas ;
- Tshuapa : 2 cas.
- Haut-Lomami : 1 cas :
- Kasaï : 1 cas ;
- Kwango : 1 cas

Pygmées en RDC: trois morts dans des heurts avec l'armée, un texte de loi au Parlement

Trois Pygmées et un militaire ont été tués dans des heurts près d'un parc naturel qui a fêté lundi ses 50 ans sous le feu des critiques des « peuples autochtones » et leurs soutiens dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Dans le même temps, le Parlement de la RDC examine un texte de loi pour garantir les droits des Pygmées.

Des heurts ont éclaté lundi au village de Kabamba près du parc national de Kahuzi-Biega (PNKB) dans la province du Sud-Kivu, ont indiqué mercredi des sources militaires et l'administrateur du territoire.

Un militaire et trois Pygmées ont été tués, d'après ces deux sources qui ont également évoqué un certain nombre de blessés.

Les Pygmées auraient voulu récupérer de force des sacs de charbon de bois saisis par des militaires, d'après l'administrateur du territoire de Kabare, Thadée Miderho.

Pour fabriquer la « braise » ou le « makala » (les noms usuels du charbon de bois en RDC), les Pygmées sont accusés de couper illégalement des arbres à l'intérieur des limites du Parc naturel de Kahuzi-Biega (PNKB).

De leur côté, les Pygmées affirment vouloir récupérer des terres dont ils estiment avoir été spoliés par le PNKB.

Depuis 2018, un conflit les oppose aux écogardes du PNKB, avec des tentatives de médiation et d'apaisement de la part des autorités. Classé au patrimoine mondial de l'Unesco, le PNKB a fêté lundi ses 50 ans d'existence, en se félicitant d'être « un sanctuaire et refuge des gorilles de Grauer », gorilles des plaines de l'est.

« Cinquante ans après, l'existence du PNVK = 50 ans de souffrance de nos frères et soeurs Pygmées », a protesté mardi la société civile du territoire de Kabare dans une lettre à l'Unesco. Les auteurs ont demandé à l'Unesco de « sauver » les Pygmées, confirmant le bilan des trois morts parmi les membres de la communauté dans les affrontements avec l'armée.

A Kinshasa, l'Assemblée nationale a adopté le 26 novembre une proposition de loi pour « la protection et la promotion des droits des peuples autochtones pygmées », qui doit maintenant être examiné par le Sénat.

« En République démocratique du Congo, contrairement aux autres ethnies autochtones, les Pygmées n'ont pas toujours bénéficié de l'attention particulière en tant que groupe autochtone », reconnaît l'exposé des motifs, qui parle d'un « vide législatif » à remplir. La proposition de loi garantit la reconnaissance de la culture des Pygmées (usages, coutume, pharmacopée non contraire à la loi), les facilités d'accès à la justice et aux services sociaux, et surtout « la plénitude de la jouissance de la terre ». AFP

Eventuelle corruption des députés

J. Mabunda saisit le comité des sages de l'Assemblée nationale

La présidente de l'Assemblée nationale, Jeanine Mabunda, a, au nom du bureau, saisi depuis le 9 novembre dernier, le comité des sages de la chambre basse du Parlement sur "les graves allégations" de corruption de certains élus du peuple.

D'après la décision de la saisine parvenue ce jeudi 3 décembre 2020 à la Rédaction de 7SUR7.CD, par cette démarche il sera question pour le Comité des sages de faire "toute la lumière" sur cette affaire.

Le bureau de l'Assemblée nationale a donc demandé au Comité des sages de procéder à des audi-

tions et confrontations, mais également à dégager toutes les conséquences y rattachées.

Pour rappel, les députés nationaux membres du Front Commun pour le Congo (FCC) ont, dans une déclaration lue le 30 novembre dernier, dénoncé des tentatives de requalification de la majorité parlementaire par la corruption de certains de leurs collègues.

Ces élus de la plateforme chère à l'ex-président Kabila ont par ailleurs prévenu qu'ils se réservent le droit de poursuivre en justice les corrupteurs et les corrompus.

Jephté Kitsita

Dédoublement AFDC-A

Modeste Bahati Lukwebo sort vainqueur devant Néné Nkulu

Après plusieurs actions menées en justice d'un côté, du camp du sénateur Modeste Bahati Lukwebo et de l'autre de la paire Néné Nkulu et Steve Mbikayi pour s'octroyer le regroupement politique Alliance des forces démocratiques du Congo et Alliés (AFDC), le vent de cette bataille judiciaire a finalement tourné en faveur de l'ancien ministre congolais de l'économie, Modeste Bahati.

En effet, dans leur jugement rendu, les juges du Tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe ont reconnu le professeur Modeste Bahati Lukwebo comme le président national du Regroupement politique Alliance des forces démocratiques du Congo et Alliés (AFDC-A) au détriment du camp Néné Nkulu-Steve Mbikayi qui avaient choisi de rester fidèle au Front commun pour le Congo de Joseph Kabila.

«*Le Tribunal de grande instance de Kinshasa Gombe, siégeant en matière civile au premier degré à son audience du 23 novembre 2020,… statuant publiquement et contradictoirement à l'égard du requérant Sénateur Professeur Modeste Bahati Lukwebo, le ministère public entendu, le confirme en qualité de Président national statutaire du Regroupement politique Alliance des forces démocratiques du Congo et Alliés, AFDC-A en sigle*», indique un extrait de ce jugement.

Il faudrait signaler que, dans son paragraphe 4, l'article 7 du protocole d'accord qu'avait signé en 2018 le regroupement politique AFDC-A stipule que, «*le président, et autorité morale de l'AFDC, est de droit le président et autorité morale du regroupement Alliance des forces démocratiques du Congo et Alliés AFDC-A.*»

Mechack Wabeno

Kinshasa

100 infirmiers et sages-femmes seront décorés ce vendredi

Au total, 100 professionnels de santé (sages-femmes et infirmiers) seront décorés ce vendredi 5 décembre 2020 par l'Asbl Primature Babies and Mother's (PBM Health), en collaboration avec ses partenaires notamment le Fonds des Nations-Unies pour la Population (UNFPA). Ce sera au cours d'une cérémonie solennelle qui sera organisée à l'Hôtel du Fleuve de Kinshasa, en République démocratique du Congo.

C'est la présidente de PBM Health qui l'a annoncé mercredi dernier, lors d'une conférence de presse. À en croire Amoura L. Zynga, l'objectif est de reconnaître le travail, la bravoure et la passion de ces blouses blanches en cette année dédiée à la sage-femme et au personnel infirmier par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

«L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a décidé de faire de 2020 l'année internationale de la sage-femme et du personnel infirmier. Pour la première fois, les pays du monde célèbrent et reconnaissent le rôle que jouent la sage-femme et le personnel infirmier. PBM Health dont je suis la présidente, organise avec ses partenaires ce vendredi 4 décembre à l'Hôtel du Fleuve une cérémonie en l'honneur des sages-femmes et des infirmiers. Et nous allons décorer 100 professionnels de la santé à titre d'échantillon pour reconnaître leur travail, reconnaître leur bravoure en cette année internationale de la sage-femme et du personnel infirmier», a déclaré la présidente de PBM Health.

Parmi les 100 professionnels de santé qui seront décorés par PBM Health figurent 50 infirmiers et 50 sages-femmes. Ils ont été sélectionnés sur base des critères notamment d'ancienneté (20 ans ou plus). Pour cette année 2020, seuls les professionnels de santé de Kinshasa seront honorés et ce, à cause de la pandémie de Covid-19.

avec Prince Mayiro

Saint-Sylvestre

Des kits pour des agents publics et des institutions

Le vice-Premier ministre, ministre du Budget, Jean-Baudouin Mayo Mambeke, a présidé mardi, dans son cabinet, une séance de travail consacrée à l'ouverture des plis des entreprises soumissionnaires à l'opération de distribution des colis des festivités de fin d'année en faveur des agents de l'Administration Publique et des institutions, a appris mercredi, ACP de ce ministère.

Le ministre Mayo a indiqué que ladite opération se déroule selon la procédure et les lois relatives aux marchés publics. Elle concerne la distribution des denrées alimentaires de première nécessité, composées essentiellement de riz et des poulets, à des prix concurrentiels.

Le ministre Mayo a révélé que les entreprises soumissionnaires devraient, dans le cas de cette opération, présenter une garantie de soumission auprès d'une banque de la place.

La commission chargée d'analyser les plis des entreprises soumissionnaires présentera le rapport final après un délai de quatre jours en vue de statuer sur les trois offres enregistrées.

Cette opération, souligne, exige que la société soumissionnaire remplisse certaines conditions, notamment avoir le Registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM), l'attestation de souscription fiscale de la Direction générale des Impôts, le certificat d'affiliation à la CNSS ainsi que la preuve de cotisation.

La Congolaise des Voies Maritimes

Une nouvelle drague 41 ans après

Le gouvernement de la République démocratique du a doté la Congolaise des Voies Maritimes, (CVM), d'une nouvelle drague baptisée MANZANILLO 2, pour relancer sa production.

Le premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba a personnellement procédé à la remise officielle de cet outil de travail moderne à la CVM le 02 décembre 2020 à Boma dans la province du Kongo Central. D'après la primature, la dernière drague acquise par l'ex RVM remonte à 1979, soit 41 ans.

Dans son allocution, la directrice générale de la CVM, Christine Tusse, a remercié le premier ministre pour son implication personnelle dans le dénouement du financement de cet engin moderne de travail, tant au niveau de la cession de créances de l'Etat congolais de 5 millions d'euros à la CVM sur le partenariat (CVM-Dredging international), que sur les crédits Fonds pour la Promotion de l'industrie de 5 millions $.

Pour sa part, le ministre des Transports et Voies de Communication a affirmé que cette drague va améliorer la qualité du rendement de la Congolaise des Voies Maritimes.

«*Cet outil de travail acquis par le gouvernement donne à la CVM un nouveau souffle, et remet au travail toute une entreprise. Cette drague va améliorer la qualité du rendement de la CVM, et permettre d'offrir à la nagivation de calaisons stables, conformément à la demande des armateurs. Ceci va ainsi rendre meilleures les conditions de navigation dans le bief maritime en RDC*», a fait savoir Didier Mazenga.

L'acquisition d'une nouvelle drague neuve et d'un dock flottants (Vaste bassin entouré de quais et destiné au chargement et au déchargement des navires) est prévue dans le projet de loi de finances 2021 du Gouvernement Ilunga, actuellement sous examen à la Commission ECOFIN de l'Assemblée Nationale.

Jephté Kitsita

Après l'annulation de l'élection d'Albert Yuma

Tshisekedi participe à la 31eme session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU

Le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, participe, du 03 au 04 décembre 2020, par vidéoconférence, à la 31ème session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Le Président Félix Tshisekedi. Selon le service de presse de la Présidence de la République dans une communication, prononcera une allocution autour notamment de l'évolution de la pandémie de la COVID 19 particulièrement les mesures prises ainsi que des efforts fournis pour lutter contre le coronavirus. La 31eme session extraordinaire de l'ONU qui porte sur l' évaluation et le renforcement de la réponse collective à la COVID 19 a été convoquée sur demande de l'Azerbaïdjan.

Les dirigeants mondiaux, les hauts responsables du système de l'ONU, et les autres parties intéressées, indiquent des sources onusiennes, ont la possibilité d'engager un dialogue sur les répercussions de la pandémie sur les êtres humains, les sociétés et les économies, et de discuter de la réponse coordonnée et globale nécessaire pour faire face à cette crise. Cette session extraordinaire qui se tiendra sur deux jours, poursuivent les mêmes sources, permettra à de nombreuses parties prenantes de partager leurs expériences dans la lutte contre la pandémie, de faire le point sur la réponse mondiale apportée à ce jour et de mettre au point une riposte axée sur les individus. Rappelons que le premier cas de la Covid-19 en RDC remonte au 10 mars 2020. Sur 12469 cas détectés en RDC, 11495 sont sortis guéris et 333 cas de décès. Outre l'allocution du Président de la RDC, a précisé l'ACP, d'autres discours sont attendus durant les travaux de 31e session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU comme il en est de coutume lors de ces assises.

Louis-Paul Eyenga

Macron prêt à accompagner Tshisekedi à la présidence de l'UA

Le président Félix Antoine Tshisekedi a reçu mercredi 2 décembre 2020 un coup de fil de son homologue français Emmanuel Macron, apprend- on de la présidence de la République.

Selon la même source, l'échange entre les deux personnalités a principalement tourné autour de trois points à savoir : la gestion de la crise Covid-19, la future présidence de la RDC à l'Union Africaine, ainsi que la crise politique dans le pays. En rapport avec ces différents sujets, le président français a promis l'accompagnement de son pays en termes d'expertise et en équipements considérables au gouvernement congolais, signale la présidence congolaise.

À l'en croire, Emmanuel Macron a dit suivre avec intérêt et satisfaction les efforts que fournit le chef de l'État Félix Tshisekedi pour porter haut l'étendard de la RDC. Le chef de l'État français, ajoute la présidence, s'est déclaré disponible à approcher l'Union Africaine et l'Union Européenne à œuvrer pour le développement de l'Afrique.

Elle ajoute qu'Emmanuel Macron a exprimé sa satisfaction concernant l'évolution de la situation politique en RDC et a rassuré de son soutien en faveur d'un Congo démocratique et prospère.

FEC

Albert Yuma prend ses fonctions en ignorant le Conseil d'Etat !

A la FEC, le patronat congolais, Albert Yuma, Président réélu la semaine dernière pour un sixième mandat de trois ans a pris ses fonctions hier en ignorant superbement l'Arrêt du Conseil d'Etat annulant cette élection. Il est investi par tout le Conseil d'Administration qui a aussi fait fi du Jugement du Conseil d'Etat qualifié ici d'»illégal» et par conséquent de nul et de nul effet.

En effet, le Conseil d'Etat saisi par l'autre postulant à la fonction que Yuma a battu à plate couture a saisi le Conseil d'Etat en alléguant la fraude et la corruption et a exigé l'annulation toutes affaires cessantes de cette élection du Président de la FEC. Ce qu'il a obtenu. On sait bien que la FEC qui est le syndicat des patrons des entreprises est de par son statut juridique une ASBL «Association sans but lucratif» enregistré au ministère de la Justice.

De ce fait, étant un fait privé, il ne peut aucunement faire l'objet de référé du Conseil d'Etat qui est le Juge administratif qui ne statue que sur les actes administratifs pris par les services publics tout comme les Instituions de l'Etat. La FEC n'est ni l'un ni l'autre. Le Conseil d'Etat s'est trompé dans son Arrêt annulant une élection qui a eu lieu dans un fait privé.

Raison pour laquelle, Albert Yuma continue à travailler imperturbablement dans ses fonctions de Président réélu. La FEC a du reste

promis d'attaquer cet Arrêt du Conseil d'Etat au niveau d'autres juridictions. On ne sait pas comment cela sera possible quand on sait que les Arrêts du Conseil d'Etat n'ont pas de recours car c'est le dernier degré de la procédure administrative.

Or, là le Juge administratif s'est manifestement trompé. Il n'a aucune compétence sur le fonctionnement des ASBL en cas d'espèce la FEC. On n'avait jamais vu une telle pareille aberration judicaire contre le patronat congolais de toutes les années. La Justice n'avait jamais interféré dans une élection au patronat. Le tout puissant Jeannot Bemba Saolona, Président de l'ANEZA «Association nationale des entreprises du Zaïre « sous le régime du Maréchal Mobutu Sese Seko n'a pas connu de telles fortunes. Comment serait-il possible quand on sait que l'ANEZA était une ASBL et non un service public.

Le Conseil d'Etat est appelé à corriger courageusement son erreur qui est gravissime. Que va-t-on dire à tous ces étudiants de la Faculté de Droit de l'UNIKIN que continue à enseigner le Professeur Félix Vundwawe Te Pemako, Président du Conseil d'Etat. Le vendredi dernier, à la Faculté de Droit, le Prof Vundwawe a publié son ouvrage scientifique «Traité administratif» qui situe les procédures administratives en RDC avec des référés administratifs sur les actes administratifs.

Ce n'est pas ce que le Conseil d'Etat a fait à la FEC, une ASBL où son Arrêt annule l'élection du nouveau Président, au fait c'est l'ancien qui continue car déclaré tel par le corps électoral constitué par les administrateurs de la FEC. C'est le contraire de ce qui est stipulé dans le «Traité administratif» de Vundwawe Te Pemako. Certains observateurs estiment à tort ou à raison que c'est la personne d'Albert Yuma que cet Arrêt du Conseil d'Etat vise.

Le PA de la GCM est très proche du Raïs Joseph Kabila, chef du FCC et de la majorité parlementaire. Au début de cette mandature de Félix Tshisekedi, c'est Albert Yuma est nul autre qui était le premier «Premier ministrable» de Joseph Kabila comme chef de la majorité parlementaire dans le cadre de la coalition FCC-CACH. On a lu des tonnes d'écrits pour dénoncer sa gestion à la GCM où il est PA pour le disqualifier. Normal. Car, là c'est au niveau des Institutions de l'Etat. Mais à ce jour, c'est à la FEC qu'on tente de le faire tomber.

FA/LR

Sur les marchés de Kinshasa

Stabilité des prix des principaux produits de grande consommation

Les prix des denrées alimentaires de première nécessité ont maintenu une certaine stabilité en ce début de fin d'année 2020, a constaté DESKECO.COM, ce mercredi 02 décembre. Les prix de certains produits qui avaient augmenté pendant l'Etat d'urgence sanitaire et lors de la dernière dépréciation de la monnaie locale face à la devise étrangère, n'ont pas significativement augmenté en ce début du mois de décembre. D'autres ont légèrement augmenté.

D'après le constat fait, les prix de certains produits de première nécessité, surtout ceux dont les Kinois consomment plus durant les fêtes de fin d'année en l'occurrence le riz, la farine de maïs jaune et blanc, les poulets, l'huile végétale, etc, n'ont pas connu une importante tendance haussière des prix comparativement à il y a 4 mois.

Au marché de la Liberté ainsi que dans différents marchés situés à l'Est de Kinshasa, les vendeurs des denrées alimentaires ont maintenu les mêmes prix fixés lors de l'Etat d'urgence sanitaire.

Un sac de riz Lion coûte en moyenne 42 000 FC alors qu'on le vendait en octobre en 41500 FC. Un sac de semoule se vend toujours à 33 000 FC. Un carton de poisson 20 + 20 Kg se vend à 98 000 FC, contre 97 000 FC il n'y a pas longtemps. Un bidon d'huile 5 litre coûte en moyenne 14 500 FC, en légère augmentation de 500 FC. Le sac de farine (poids net 45Kg) coûte 71 000 FC, soit une baisse de 3 000 FC. Un sachet de sucre (Kwilu Ngongo) se vend à 9 400 FC, il a connu une baisse de 1 600 FC.

Le gouvernement a promis de garantir l'approvisionnement du marché et de veiller à la stabilité des prix des denrées alimentaires en ce ce mois de décembre pour permettre aux Kinois de passer des festivités de fin d'année en toute quiétude.

Jordan MAYENIKINI

Réduction des gaz à effet de serre

Mise à niveau des parties prenantes aux modalités de négociations d'un contrat achat-vente

Les représentants de la société civile, des exploitants industriels et artisanaux ainsi que les partenaires techniques et financiers, ont été outillés, au cours d'un atelier de mise à niveau organisé au siège de la Coordination nationale de la Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REED), à l'intention des parties prenantes, aux modalités de négociations d'un contrat achat-vente des crédits de réduction d'émissions (CAVRE), a appris ACP de cette structure.

Cet atelier d'un jour axé sur le développement d'une stratégie de négociation sur le Programme de réduction de gaz à effet de serre dans la zone juridictionnelle de Mai-Ndombe, indique la source, avait pour objectif d'informer les participants sur les termes de l'ERPA (Contrat d'achat de crédit de réduction des émissions conclu entre l'administrateur et l'entité du programme qui régit la vente, la cession et le paiement des crédits de réductions des émissions), les étapes de la négociation et de sa finalisation pour le lancement du Programme de réduction des émissions du Mai- Ndombe.

Le coordonnateur national REDD, Victor Kabengele, a souligné que cette rencontre avait également pour mission de discuter sur la finalisation des outils de mise en œuvre de l'arrêté d'homologation, du plan de partage des bénéfices, du mécanisme des plaintes et de recours et du registre mis en en place aux fins du Fonds.

Il a laissé entendre que l'objectif poursuivi à travers cet atelier rentre dans le cadre de la mission du Fonds carbone de la Banque mondiale afin de permettre à la République démocratique du Congo de participer aux processus de négociations de ce fonds qui a déjà démarré.

Pour y parvenir, il estime que les parties prenantes à ce processus doivent s'imprégner du contenu et des différents termes juridiques, ajoutant qu'il s'agit aussi dans ce cycle de négociations de savoir comment appréhender les questions clés qui préoccupe la RDC, sur quelle période du programme le partage des bénéfices issus de ces ventes de crédits carbones.

L'ensemble de ces considérations, a dit le coordonnateur national REDD, Victor Kabengele, fait l'objet des négociations intenses et que les parties prenantes devraient être informées du contenu de ce document et des autres conditions en rapport avec les crédits de Réserve Tampo (espaces régulateurs propres au Programme de réduction des émissions ouverts auprès d'un registre de crédits de réduction). **ACP**

Nord-Kivu

La RDC souscrit à la réforme de la CEEAC

Le Gouverneur de la province du Nord-Kivu, Carly Nzanzu Kasivita, le directeur général intérimaire du Fonds national pour l'entretien des routes (Foner), Mme Georgine Selemani Tulia et les Opérateurs économiques représentés par le Président des pétroliers, Providence Muhiga, ont signé ce mercredi 02 décembre, un protocole d'accord de collaboration tripartite visant l'implication des toutes les parties prenantes dans la gestion des recettes collectées dans le secteur de l'entretien des routes dans cette partie du pays.

Peu après avoir apposé sa main au du document, a reconnu les bons rapports entre le Gouvernement provincial du Nord-Kivu et le Foner dans cette partie du pays où l'expérience de l'entretien des routes à travers le partenariat porte des fruits.

« *Au Nord-Kivu, nous avons des entreprises privées qui sont largement impliquées dans l'entretien des routes au nom de l'Etat et au nom du Foner* », a rappelé le Gouverneur Carly Nzanzu avant de signifier qu'il était temps de formaliser cette expérience qui a déjà fait ses preuves.

L'Autorité provinciale a exprimé son souci d'avoir les routes de sa juridiction être praticables afin de répondre aux besoins de la communauté congolaise en particulier et de tous les usagers de la route en général.

« *Nous avons estimé, au Nord-Kivu, que nous avons beaucoup de compétences qui peuvent aider Foner à entretenir nos routes* », a afin assuré le Gouverneur Nzanzu pour qui le dynamisme du Nord-Kivu où les fils et filles ont démontré la capacité d'intervenir aux côtés du pouvoir exécutif dans le cadre du partenariat.

Pour Mme le DG ai du Foner, Georgine Selemani, le Nord-Kivu étant une expérience pilote au vu du dynamisme de sa population, la signature de ce protocole d'accord vient renforce le partenariat public-privé. Elle a ainsi émis le vœu de voir toutes les parties signataires à plus d'implication pour qu'il ait transparence et traçabilité des fonds collectés au bénéfice des routes.

Ayant signé au nom de ses pairs opérateurs économiques, M. Providence Muhiga a affiché son optimisme car pour lui, une fois concrétisé le protocole sera forcément bénéfique aux filles et aux fils du Nord-Kivu.

« *Nous pensons que les choses vont changer dans le sens où nous aurons tous un droit de regard en commençant par le Foner, le Gouvernement provincial ainsi que les opérateurs économiques* », a estimé le Représentant des hommes d'Affaires du Nord-Kivu avant d'appeler ses pairs à plus de confiance surtout que ce protocole augure une évolution.

Ce protocole vise l'entretien des routes d'intérêt tant provincial que national ainsi que la réalisation des ouvrages à partir des recettes générées par le Foner.

FINTECH Tour 2020

Lancement à Kinshasa de la 2ème édition

Le ministre de la Jeunesse et Initiation à la nouvelle citoyenneté, Billy Kambale , a lancé la 2ème édition du FINTECH Tour 2020, au cours d'une cérémonie organisée mercredi, à Rotana hôtel , à Kinshasa, en présence du ministre de la Culture et des Arts, des acteurs de l'industrie des télécommunications, de la finance, des technologies numériques et des communautés d'innovation.

Le ministre Billy Kambale a indiqué que la raison de l'organisation de ce forum à Kinshasa s'explique par l'ampleur de plus en plus croissante de l'innovation digitale laquelle constitue aujourd'hui un véritable instrument en matière de création de richesse sur l'ensemble des domaines économiques et l'impact crucial en numérique comme facteur d'émergence.

Il a souligné que la compréhension de cet événement, la promotion des services et la mobilisation de tous les acteurs sont indispensables pour impulser l'impact de cette innovation dans notre écosystème. « *Le dynamisme et l'ingéniosité de la jeunesse n'est plus à démontrer* », a souligné Billy Kambale, ajoutant qu'il faut mettre toutes les chances à leur côté dans l'accompagnement à travers la création des différents fonds spécifiques capables de booster l'entrepreneuriat des jeunes déjà mis en place par le gouvernement du pays et ses partenaires techniques et financiers.

Billy Kambale a, en dépit de la mise en œuvre de toutes les structures d'accompagnement, lancé un appel pathétique à tous les jeunes à ne pas attendre qui que ce soit pour entreprendre car le développement de ce pays dépend d'eux. Il leur a invité à mettre à profit leur créativité, dynamisme, ingéniosité dans tous les domaines de l'entrepreneuriat dans l'Agrobusiness.

Ainsi, il a demandé à Youth connekt RDC à redoubler d'efforts pour atteindre toutes les provinces afin que tous les jeunes des milieux urbains et ruraux se sentent concerner par cette impulsion. Aux partenaires techniques et financiers, le ministre de la Jeunesse leur a demandé de faire toujours mieux pour soutenir les politiques du gouvernement tendant à l'amélioration les conditions de vie de la jeunesse.

Auparavant, le coordonnateur de Youth connekt RDC, M. Kasay, avait indiqué que l'organisation de cette édition à Kinshasa s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action de Youth connekt avec l'appui technique et financier du PNUD. Il a souligné que Youth connekt est une initiative lancée en 2012 par le gouvernement du Rwanda avec le PNUD dont le but est de combler le Gap entre la jeunesse et les opportunités existant dans leurs milieux

Elle a pour vision de contribuer au développement d'une jeunesse notamment saine et en bonne santé ; équipée des compétences et aptitudes à résoudre des problèmes rencontrés au sein de la communauté ; capable de produire de façon compétitive sur le plan régional et international.

Le Plan d'action Youth connekt, a dit Kasay, est exprimé en trois domaines : éducation civique, participation de la jeunesse et entrepreneuriat. Il en est suivi des mots de Alex Sea, coordonnateur de Africa Fintech Forum ; de Dominic Sam, représentant résident du PNUD.

Nord-Kivu

Insécurité : la suisse EPER suspend ses activités à Bwito

Le bureau du territoire de Rutshuru (Nord-Kivu). Décembre 2015. Photo Radio Okapi/Bernardin Nyangi

L'ONG internationale Entraide protestante (EPER)/Suisse a annoncé mercredi 2 décembre la suspension de ses activités dans la chefferie de Bwito, territoire de Rutshuru (Nord-Kivu). Selon le fonctionnaire délégué du gouverneur à Nyanzale, Françis Bakundakabo, ce départ de l'EPER /Suisse fait suite au braquage, la semaine dernière, d'un agent de cette organisation par des présumés miliciens du groupe Nyatura/ CMC.

Cette situation préoccupe les autorités administratives, qui disent craindre des conséquences fâcheuses de ce départ sur la vie des populations bénéficiaires.

La décision de l'EPER-Suisse de suspendre ses activités est une conséquence de l'insécurité dans cette zone.

La semaine dernière, par exemple, un agent de cette organisation internationale a été victime d'un braquage par des hommes armés, qui lui auraient amputé sa main droite avec la machette. La victime revenait de son lieu de travail à Katwe et regagnait son domicile à Nyanzale, selon le fonctionnaire délégué à Nyanzale, Françis Bakundakabo.

L'incident s'est passé à Mushweshwe, sur le tronçon Bwalanda–Nyanzale, vers 17 heures locales. La victime est actuellement admise à l'hôpital de Rutshuru, où son état est hors danger, affirme ce chef administratif. Françis Bakundakabo se dit préoccupé par cette situation, qui risque d'affecter le s populations bénéficiaires dans cette région.

D'après toujours lui, cette insécurité risque de décourager d'autres humanitaires, les dissuadant d'apporter leur assistance aux communautés locales.

Il réitère l'appel du chef de l'Etat aux groupes armés à déposer les armes et s'engager dans le développement.

L'ONG EPER/ Suisse intervient, depuis plus d'une année, dans la chefferie de Bwito, pour l'entretien des routes de desserte agricole. Il s'agit notamment du tronçon Nyanzale–Ngoroba–Katolo, vers Kibirizi.

Tshopo

Levée de la grève des commerçants de Kisangani

Rond-point chutes Wagenya dans la ville de Kisangani le 15/09/2019. Radio Okapi/Photo John Bompengo

Environ une semaine après la suspension de leurs activités économiques, les commerçants de Kisangani (Tshopo) ont rouvert les magasins, boutiques et autres activités commerciales mercredi 2 décembre dans l'après-midi. La levée de leur grève est consécutive à un message radiodiffusé sur les antennes de la RTNC, des membres du comité directeur de l'Association des commerçants du Congo (ACC) appelant les opérateurs économiques de la ville à reprendre leurs activités, leurs revendications ayant été résolues à plus de 90 %.

Pour les membres du comité directeur de l'ACC, les travaux de réhabilitation de la route nationale numéro 4, qui relie Kisangani (Tshopo) à l'Ituri, sont en cours. Les engins de l'Office de route sont positionnés à certains endroits, notamment aux points kilométriques 500, 279 et 76.

Par rapport au pont basculé, les autorités ont consenti une réduction de 20 % du coût total à payer. Concernant les barrières, il n'en restera que trois à des endroits précis ; à savoir : au point kilométrique 23, à Avakubi et à Bafwasende pour la Police de circulation routière (PCR).

Tenant compte de tous ces éléments, le comité directeur de l'ACC estime que plus de 90 % de leurs préoccupations ont trouvé satisfaction de la part des autorités provinciales et qu'il faille maintenant mettre fin à leur grève.

Mardi dernier lors d'un entretien avec la Radio Okapi, le gouverneur de province a appelé les opérateurs économiques à reprendre leurs activités, puisque leurs revendications étaient déjà prises en compte par les autorités.

Les commerçants de Kisangani étaient en grève pour protester contre la dégradation de la RN 4, la multiplicité des taxes ainsi que les tracasseries. Ils exigeaient également le retrait du pont bascule.

Kwango

Le Chikungunya progresse : 227 cas suspects notifiés !

Dans un entretien accordé mercredi 2 décembre à Radio Okapi, le médecin chef de zone de santé de Kenge, Dr Léon Makambu a fait savoir que 227 cas suspects de la maladie virale à Chikungunya ont été enregistrés dans sa zone de santé de Kenge depuis près de 3 semaines.

Dr Léon Makambu indique que jusque-là, le diagnostic posé est toujours provisoire ou probable, car la cause parasitaire et para clinique n'est pas encore connue.

" *Nous sommes en train de soupçonner Chikungunya, c'est ça notre diagnostic de présomption. Depuis la 45ème semaine épidémiologique, ça fait déjà 227 cas. La journée d'aujourd'hui, pour l'aire de santé de la CBCO seulement, j'ai déjà une liste de 37 malades dont dix sont à l'hôpital et les autres à la maison* ", a indiqué Dr Léon Makambu, médecin chef de zone de santé de Kenge.

Il demande ainsi aux autorités compétentes de rendre disponible des moyens sur tous les plans afin de permettre un diagnostic de certitude de la maladie et bien l'attaquer :

" *Nous sommes en train de chercher, on a envoyé les échantillons à l'INRB mais on n'a pas encore les résultats. Chaque jour au moins, chaque jour nous avons les cas. Nous sommes en train de faire dans le probabiliste, c'est un diagnostic provisoire pour nous parce qu'on n'a pas identifié la vraie cause du point de vu parasitologique* ".

Selon lui, ces moyens aideront aussi à descendre à l'intérieur de la zone et dans les aires de santé lointaines où cette pathologie sévit également.

Sud-Kivu

MSF met fin à ses activités à Fizi

Dans un communiqué de presse publié mardi 1er décembre, l'ONG internationale Médecins sans frontières (MSF) a mis fin à toutes ses activités dans le territoire de Fizi (Sud-Kivu).

Une décision consécutive à des violentes attaques dirigées contre le personnel de MSF dans cette région ces derniers mois, note le communiqué.

La décision de Médecins sans frontières d'interrompre ses activités dans le territoire de Fizi tombe comme une massue sur la tête de la population de cette zone car Médecins sans frontières y avait un monopole difficile à remplacer.

Les soins de santé primaires, les opérations chirurgicales et la lutte contre les épidémies en cours restent une tache inégalable dans cette zone infectée de l'activisme continu des groupes armés.

MSF ne cite pas d'incident unique en lieu et date mais fait part de tous les cas d'attaques menés par les groupes armés contre l'organisation en 2020.

Selon le responsable opérationnel de MSF en mission à Bukavu, Ellen Van der Velden, l'organisation maintiendra un petit nombre de services pour assurer le traitement continu pendant les six prochains mois des patients atteints de SIDA et de la tuberculose ainsi que les soutiens aux services de laboratoire et au personnel soignant en faveur des communautés qui ne peuvent accéder aux structures locales de santé.

MSF rappelle que ses équipes continuent à travailler dans 21 des 26 provinces de la RDC.

Cette organisation humanitaire médicale affirme transférer l'ensemble de ses activités au ministère de la santé.

Mais les autorités congolaises n'ont pas encore réagi à cet effet.

Nord-Kivu: nouvelle évasion de détenus à Beni

Onze (11) détenus se sont évadés du cachot de parquet civil de Beni (Nord-Kivu) la matinée de ce dimanche 29 novembre. L'évasion spectaculaire a eu lieu à 2 heures locales pendant qu'il pleuvait. "*La sécurité n'est pas tellement assurée. Comme il y avait vers 2 heures une pluie diluvienne, certains détenus ont cassé le plafond, ils se sont servis d'un pantalon pour descendre et s'échapper*", explique à ACTUALITÉ.CD, le colonel François Kabeya, commandant de la police dans la ville de Beni.

Au total, 41 personnes étaient détenues dans ce cachot, plus de 20 qui tentaient de s'en fuire ont été maîtrisé par une patrouille de la police, 27 ont été conduits à la prison de Kangbayi et quatre autres au cachot de l'état major de la police nationale congolaise, précise la même source.

C'est la énième évasion de détenus enregistrée en ville de Beni, plus de 1300 détenus s'étaient évadés en octobre dernier de la prison centrale de Kangbayi.

Yassin Kombi,

Présidence Tshisekedi de l'UA

Moussa Faki reçu au Palais de la Nation

Le Président de la Commission de l'Union Africaine, Moussa Faki Mahamat est a Kinshasa. Il va être reçu par le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, à 16h au Palais de la Nation.

L'ancien premier ministre tchadien qui est à la tête de la Commission de l'Union Africaine vient pour rencontrer le Président rdcongolais qui devra prendre, pour une année, la Présidence de l'Union Africaine.

Au menu de leurs entretiens le passage en revue des problèmes internes à l'organisation continentale, mais aussi les réalités liées à la présidence de l'institution dont le siège se trouve à Addis Abeba, capitale d'Ethiopie.

Pour la petite information, Mr Moussa Faki Mahamat est né le 21 juin 1960 à Biline au Tchad. Homme politique tchadien, il fut Premier Ministre du 24 juin 2003 au 3 Février 2005. Et puis Ministre des Affaires Étrangères de 2008 à 2017. Il est Président de la Commission de l'Union Africaine depuis Janvier 2017.

Par ailleurs une rencontre est prévue avec le panel récemment nommé qui va accompagner le chef de l'Etat pendant sa présidence de l'Union Africaine. Ce panel est coordonné par le Professeur Ntumba Luaba.

Actu 7

UNIKIN

Le CT Pascal Muteba-Tshimanga proclamé docteur en droit

Sa thèse a porté sur « *Le rapport entre faute pénale et faute civile : de l'unicité à la dualité comme garantie de la réparation du dommage en droit congolais* ». Dans cette thèse, le récipiendaire fait un plaidoyer en faveur de la réparation d'un préjudice subi, tout en relevant, par la même occasion, les failles en droit congolais. En effet, la réparation, même en cas d'acquittement, doit être effective. Il s'est appuyé sur l'exemple d'un délinquant, communément appelé « kuluna » qui abuse de quelqu'un, et ce dernier n'est pas indemnisé. Ici l'orateur évoque la dualité, garantie de la réparation du dommage en droit congolais à privilégier absolument alors... Dans une dualité dit le récipiendaire le juge est affranchi étant donné que la dualité fonctionnelle est vivante, aboutissant à la réparation. Ce faisant, l'orateur a mis l'accent sur la revisitation du code pénal et civil congolais ; indiquant modestement que son travail est in achevé.

Prenant la parole après la décision du jury, le nouveau docteur a remercié tous ceux qui l'ont soutenu, en particulier la promotrice de sa thèse docteur prof Kenge Tshilombayi Thérèse, sans oublier le comité de gestion de l'Unikin. Le vice doyen, le professeur Omeonga s'est réjoui de cette thèse qui

est, selon lui, la 17ème thèse ces derniers jours. Il a ainsi invité le lauréat à imprimer cet élan aux étudiants. Pour sa part, le recteur a.i. prof Kabengele Dibwe a indiqué que ce jour est un grand jour pour l'Unikin qui se dote d'un nouveau docteur en Droit, tout en félicitant les membres du jury pour leur habileté. Cette soutenance a connu la participation de plusieurs personnes dans la salle des conférences Mgr Luc Gillon de l'Unikin.

Une dualité : l'Unikin qui se dépeuple de son corps professoral, l'Unikin qui se peuple !

BM

Selon l'IGF

Accrue des recettes publiques en novembre

L'Inspection Générale des Finances (IGF) a, dans un communiqué publié le mercredi 02 décembre 2020 sur la situation des Finances Publiques congolaises, consulté par le site d'information objectif-infos, fait état d'une «*évolution positive et encourageante des Finances publiques au mois de novembre 2020*».

Dans ce document cité par ce média, l'Inspection Générale des Finances (IGF) fait état d'une mobilisation de 813.816.282.084 dont CDF 655.728.363.392 en ressources propres mobilisées par la DGI, (Direction Générale des Impôts), la DGRAD (Direction Générale des Recettes Administratives et Domaniales) ainsi que la DGDA, (Direction Générale des Douanes et Accises).

Quant aux dépenses des rémunérations du mois de Novembre 2020 de CDF 425.113.311.992, l'IGF constate qu'elles ont été entièrement payées. L'inspection espère que cette embellie sera maintenue pour restaurer les finances publiques en République Démocratique du Congo, RDC.

Depuis son arrivée au pouvoir le 24 janvier 2019, l'actuel chef de l'État congolais, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a fait de la lutte contre le coulage des recettes publiques l'un des piliers de son action quinquennale. Pour ce faire, plusieurs actions disciplinaires ont été amorcées en vue de décourager ce genre des pratiques. La suppression des exonérations, l'audition et voir même l'interpellation des certains gestionnaires auront-elles contribué à cette remontée dans les régies financières ?

José-Junior Owawa

Le ministre Agée Matembo empêché de se rendre à Lubumbashi

Encore une nouvelle restriction de mouvement d'un membre du gouvernement Ilunkamba.

Le ministre de l'Aménagement du territoire, Agée Matembo a été interdit de se rendre à Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga.

La Direction générale de migration (DGM) a refusé dans la matinée de jeudi 3 décembre à ce membre de l'exécutif d'embarquer dans l'avion à l'aéroport international de N'djili.

Ses proches dénoncent cet acte de la DGM car disent-ils, le ministre Matembo a été autorisé par la présidence de la République.

« Malgré l'autorisation de la présidence de la République, la DGM a refusé l'embarquement au ministre. Il est en route pour sa résidence », a condamné un de ses collaborateurs.

Pour rappel, deux autres membres du gouvernement Ilunkamba avaient été empêchés de quitter la capitale le mois dernier. Il s'agissait des Néné Nkulu, ministre du Travail, Emploi et Prévoyance sociale et Willy Kitobo, ministre des Mines.

Reagan Ndota

Le développement du secteur privé en RD Congo passe par l'amélioration du climat des affaires

Créer, gérer, développer une entreprise en RD Congo relève du parcours du combattant. Il y a tant de problèmes, tant de tracasseries administratives et fiscales…. Le développement du secteur privé passe par l'amélioration du climat des affaires. C'est la condition essentielle d'une croissance durable et du recul de la pauvreté.

Suivant la Banque mondiale, les entreprises privées créent plus de 90 pour cent des emplois, fournissent les biens et les services qui améliorent le niveau de vie et versent une part substantielle des impôts qui financent les investissements publics. C'est ainsi que la Chine a pu extraire 400 millions de personnes de la pauvreté. L'Inde est parvenue à doubler son taux de croissance et l'Ouganda a dégagé, au cours de la dernière décennie, une croissance égale à huit fois celle des autres pays subsahariens. Ces succès s'expliquent essentiellement par les réformes engagées pour améliorer le climat de l'investissement. Le programme d'action de tout gouvernement sérieux doit être de mettre en œuvre des politiques et des procédures offrant aux entreprises des incitations et des opportunités qui permettent de réaliser des investissements productifs, de créer des emplois et de se développer.

Des lois qui ne sont pas appliquées

L'ANAPI (Agence nationale de promotion de l'investissement), est l'organe chargé de la promotion de l'image positive de la RD Congo et des opportunités d'investissement, de veiller à l'amélioration du climat des affaires et d'accompagner administrativement les investisseurs. Elle est l'organe conseil du gouvernement central et des gouvernements provinciaux en matière de promotion des investissements et de l'amélioration du climat des affaires. L'ANAPI est placée sous la tutelle du ministre ayant le Plan dans ses attributions.

Toujours pour améliorer le climat des affaires, le gouvernement a procédé à la création, le 8 août 2009, du Comité de Pilotage pour l'Amélioration du Climat des Affaires et des Investissements en République démocratique du Congo. Ce Comité, composé d'un groupe d'experts, est présidé aussi par le ministre du Plan. Il a pour mission d'accélérer la mise en route des réformes devant permettre d'assainir le climat des affaires, d'améliorer la position de la RD Congo dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale et d'attirer des investisseurs. A cet effet, le groupe d'experts a listé plusieurs réformes relatives aux contraintes économiques ainsi qu'aux contraintes institutionnelles et réglementaires.

Le 16 janvier 2020, le Président de la République a créé un service spécialisé dénommé « Cellule Climat des Affaires », « CCA » en sigle. Cette structure a pour mission de suivre l'amélioration de l'environnement économique et du climat des affaires en République démocratique du Congo. Elle doit aussi faire l'interface avec le monde des affaires.

Malgré tous ces textes, le climat des affaires n'est toujours pas amélioré. Le gouvernement affirme pourtant avoir accompli beaucoup d'efforts pour améliorer le climat des affaires par des lois et règlements. Sur le terrain, les tracasseries administratives sont légion. Il ne sert à rien d'adopter de nouveaux textes de loi si les entreprises ne sont pas convaincues que ces textes seront appliqués et renforcés. Le problème majeur est que l'autorité de l'Etat ne s'exerce pas sur tout le territoire national

Des risques politiques élevés

Comme l'investissement est, par nature tourné vers l'avenir, l'incertitude et le risque politique incitent peu à investir. En effet, les risques liés à la politique sont parmi les sujets de préoccupation majeure des entrepreneurs qui veulent investir chez nous. L'incertitude politique et l'instabilité macroéconomique sont les deux premiers sujets de préoccupation.

Outre la faiblesse du pouvoir d'achat, les opérateurs économiques doivent faire face à plusieurs facteurs qui rendent leurs produits non compétitifs. Il s'agit notamment de la corruption, du déficit en énergie électrique et en eau, de la détérioration des voies de communication, du manque de productivité de la main-d'œuvre, des vols des employés.

A tout ceci, il faut ajouter un environnement politique qui fait craindre à tout moment des révoltes populaires suivies de pillages des commerces et des industries. Tant que l'environnement politique sera peu incitatif, il sera difficile d'attirer des entreprises créatrices d'emplois et de richesses. Ce climat d'insécurité majeure décourage tout investisseur non averti et/ou peu aguerri.

Les coûts associés à un mauvais climat des affaires peuvent parfois atteindre le triple des sommes que les entreprises paient en impôts. C'est le cas par exemple en Tanzanie où selon la Banque mondiale, les infrastructures inadaptées, l'exécution insuffisante des contrats, la corruption, la criminalité et le fardeau de la réglementation s'élèvent à près de 30% du chiffre d'affaires. L'expérience montre que c'est pire en RD Congo. Ces coûts représentent une charge plus lourde que les impôts. A la différence des impôts, ils doivent être payés par les entreprises, qu'elles dégagent ou pas de bénéfices. Dans de nombreux pays en développement, les chefs d'entreprise passent plus de 15% de leur temps à négocier avec des fonctionnaires, au lieu de se consacrer à l'amélioration de leurs produits ou de leur productivité.

Gaston Mutamba Lukusa

Le BCNUDH a tenu un forum sur l'impact de la Covid19 et les cas des VBG

Dans le cadre de la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites à la femme, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme a tenu ce 02 décembre à Kinshasa, un forum sur le lien entre cette forme de violence et le Coronavirus. Plusieurs personnalités congolaises y ont pris part, notamment la Ministre d'Etat Béatrice Lomeya ainsi que Christelle Vuanga de la Commission DH du parlement.

« *La violence à l'égard des femmes est une violation grave des droits de l'homme. Cela constitue un obstacle inacceptable à l'égalité des sexes et continue d'avoir des répercussions dévastatrices sur des personnes, des familles et des communautés dans tous les pays du monde. Qu'elles soient physiques, morales, psychologiques, politiques, économiques, culturelles, sociales, juridiques ou sexuelles, les violences renient toute dignité à la femme*, » s'est indigné Abdoul Aziz Thioye, Directeur du BCNUDH en RDC. Il a ajouté par ailleurs que « la campagne (des 16 jours d'activisme Ndlr) en cours nécessite une remise en question pour un véritable engagement à l'avenir ; d'où venons-nous et où allons-nous ? »

Les échanges se sont articulés autour de trois sous-thèmes. A savoir, « les Droits économiques, sociaux et culturels (DESC) de la femme présentés par Yande Kane du BCNUDH » ; « Les violences domestiques pendant la covid-19 ; Etat des lieux et la réponse du ministère et autres entités étatiques exposé par Florence Boloko de AviFem », et enfin, « la réponse légale aux VBG » : le code la famille révisé avec des dispositions protégeant la famille donné par Pélagie Ebeka de Afejuco.

Béatrice Lomeya, ministre d'Etat en charge du genre a à son tour révélé la mise en place d'un projet de résilience post Covid-19 développé par son ministère avec différents partenaires en faveur des femmes qui tiennent des petits commerces en RDC.

En matière des violences sexuelles et basées sur le genre, elle a également fait savoir qu'« *en cette période de Covid-19, les cas des violences avaient sensiblement augmentés. Il faut une prise en charge holistique qui implique le niveau sanitaire, psychologique, juridique ainsi que la réparation. L'option a été levée pour que le centre intégré multisectoriel de prise en charge soit institutionnalisé. Il y a un décret qui va être publié par le premier ministre. J'ai déjà défendu ce décret devant la commission socio-culturelle et je serai bientôt devant la commission des lois pour que, une fois approuvé, le gouvernement puisse réserver dans le budget de l'Etat une ligne budgétaire consacrée à la prise en charge holistiques des victimes. Car, les cas de violences sexuelle ne sont pas seulement enregistrés à l'Est du pays où il y a encore des groupes armés en action mais aussi dans d'autres territoires et surtout à Kinshasa* »

La Ministre d'Etat en charge du genre a ensuite déclaré clos, ce forum sur les violences basées sur le genre et la Covid-19 organisé par le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme. Pour rappel, débutée le 25 novembre, la campagne des 16 jours d'activisme contre les Violences basées sur le genre se poursuit jusqu'au 10 décembre, jour de la célébration des droits humains. Le thème mondial pour 2020 est ; «?Orangez le monde : financez, intervenez, prévenez, collectez?!?»

Prisca Lokale

France

Le covid-19 emporte l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing

L'ancien président français Valery Giscard d'Estaing lors des funérailles d'État de l'ancien chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt à l'extérieur de l'église Sankt Michaelis, à Hambourg, le 23 novembre 2015.

L'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing, âgé de 94 ans, est décédé mercredi soir «entouré de sa famille» dans le centre de la France, a appris l'AFP auprès de son entourage, confirmant une information de la radio Europe 1.

Plus jeune président de la Ve République lors de son élection (48 ans) en 1974, le centriste Valéry Giscard d'Estaing avait été hospitalisé à plusieurs reprises ces derniers mois pour des problèmes cardiaques.

Pendant son mandat jusqu'en 1981, il a eu une action modernisatrice sur le pays, promulguant d'importantes réformes de société, comme l'autorisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ou l'abaissement du droit de vote à 18 ans. Il fut aussi le premier président non gaulliste de la Ve République, après l'emblématique général de Gaulle, et son héritier politique Georges Pompidou.

Il n'avait effectué qu'un seul mandat, battu par le socialiste François Mitterrand en 1981.

M. Giscard d'Estaing, qui séjournait depuis le début du confinement dans sa résidence de campagne à Authon (centre), avait été admis quelques jours dans le service de cardiologie de l'hôpital de Tours du 15 au 20 novembre pour une *»insuffisance cardiaque»*. Il avait auparavant été hospitalisé quelques jours mi-septembre à à Paris pour une légère infection aux poumons. Mais les médecins avaient écarté une infection au coronavirus.

M. Giscard d'Estaing, qui a fêté ses 94 ans le 2 février, a déjà été hospitalisé à Pompidou en cardiologie à plusieurs reprises il y a quelques années pour la pose de stents.

L'une de ses dernières apparitions publiques remonte au 30 septembre 2019 lors des obsèques à Paris d'un autre président de la République, Jacques Chirac, qui fut son Premier ministre de 1974 à 1976.

Il a aussi fait parler de lui en mai, visé par une enquête pour agression sexuelle après la plainte d'une journaliste allemande. Cette dernière l'accusait de lui avoir touché les fesses lors d'une interview plus d'un an plus tôt.

Nigeria

Le pape dénonce les «horreurs» de Boko Haram

Le Pape François prononce son audience générale hebdomadaire depuis la bibliothèque du Palais apostolique du Vatican, le 11 novembre 2020.

Le pape François a dénoncé mercredi «les horreurs» de Boko Haram au Nigeria, où au moins 76 agriculteurs ont été massacrés samedi, estimant que cet acte terroriste «offense» le nom de Dieu.

«Je désire prier pour le Nigeria, malheureusement encore ensanglanté par un drame terroriste», a déclaré le souverain pontife à l'issue de son audience générale du mercredi, en évoquant des citoyens «brutalement tués».

«Que Dieu (...) convertisse les cœurs de ceux qui commettent de telles horreurs offensant gravement son nom», a-t-il ajouté.

Au moins 76 agriculteurs travaillant dans des rizières ont été assassinés samedi dans le nord-est du Nigeria par des dizaines d'hommes armés.

Le groupe Boko Haram, qui a revendiqué lundi le massacre dans une vidéo, affirme avoir lancé cette attaque pour venger certains de ses combattants arrêtés et livrés par des villageois aux autorités.

Le nord-est du Nigeria est en proie à l'insurrection de Boko Haram depuis 2009. Le conflit y a fait plus de 36.000 morts et forcé deux millions de personnes à fuir leur domicile.

Mercredi, le pape a aussi cité en exemple quatre sœurs missionnaires qui *»furent enlevées, violées et assassinées»* il y a quarante ans, le 2 décembre 1980, par un groupe paramilitaire au Salvador, en pleine guerre civile. *»En courant de grands risques, elles portaient de la nourriture et des médicaments à des personnes déplacées et aidaient les familles les plus pauvres»*, a rappelé François, qui a loué leur «*grande générosité*».

Madagascar

Environ 1,5 million de Malgaches ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence

L'argile blanche. Dans le sud de Madagascar, ravagé cette année par la sécheresse, elle aide depuis des mois à affronter la famine.

«On l'appelle la terre de survie, car elle permet de faire passer dans la bouche le goût acide du tamarin qui nous sert à tromper la faim», explique à l'AFP l'agriculteur Doday Fandilava Noelisona, 35 ans, dans le village de Fenoaivo.

«L'heure n'est plus à la recherche de nourriture qui fait vivre, mais aux moyens de remplir le ventre vide pour survivre», dit ce père de six enfants devant ses voisins, après plus d'un an sans pluie.

L'aliment principal dans la région aride est le fruit de cactus. Les villages sont entourés d'alignements qui servent à la fois de clôture et de garde-manger, en cas de nécessité. Mais même le cactus souffre maintenant du manque d'eau et ne donne plus de fruit. Sa peau flétrie, fait rarissime, témoigne de la difficulté extrême.

Dans ce village, la plus grande crainte est la réédition de la terrible sécheresse qui avait fait des centaines de morts dans les années 1990.

«On appelle cette époque l'ère des squelettes éparpillés, car on en voyait partout, sur les routes. Les gens n'avaient plus la force d'enterrer les dépouilles de leurs frères et sœurs», se souvient Avianay Idamy, 42 ans, père de neuf enfants.

Ventres gonflés

«Pour que ce malheur ne s'abatte pas sur moi et ma famille, je fais du charbon et je coupe du bois, je le vends pour acheter à manger», explique-t-il.

«Mon choix n'est pas le plus judicieux», pour l'environnement, *»mais cela me permet de vivre. Normalement je cultive les terrains alluviaux sur les berges des fleuves, mais il n'y a pas de pluie et rien ne pousse»*, se justifie-t-il.

«J'ai aussi investi mes économies dans l'élevage, pour nous une réserve à vendre en cas de besoin, mais les bandits nous ont tout pris aussi cette année, même nos ustensiles de cuisine», poursuit-il.

Il vend ses charbons 30 centimes le sac, ce qui permet à sa famille de manger du manioc une fois par jour. Alors, comme ses voisins, ils mangent argile et tamarin. Et pour trouver la force de travailler, il se concocte une infusion énergisante d'écorce d'arbre.

En septembre, neuf personnes ont été déclarées mortes de la famine, à Ankilomarovahetsy, à une dizaine de km. *»Huit enfants et une mère»*, précise Rafanampy, sans nom de famille, à 65 ans le doyen de ce hameau.

Samba Vaha, 26 ans, a perdu son garçon d'un an, Manovondahy. *»Mon fils est mort après deux jours de maladie, je n'ai pas pu l'emmener voir un médecin»*.

Les enfants sont les premières victimes, supportant mal l'argile mélangée au tamarin, *»qui cause des gonflements de ventre»*, explique Théodore Mbainaissem, chef local du Programme alimentaire mondial (PAM).

La moitié de la population du sud du pays, soit 1,5 million de personnes, a actuellement besoin d'une aide alimentaire d'urgence, selon le PAM. Ce qui nécessiterait 31 millions d'euros à débloquer d'urgence.

Le clip «Likolo» de Fally Ipupa cumule 2 millions de vues

Cinq jours après sa sortie, le nouveau clip « Likolo » chanté en featuring avec Ninho, sur youtube, vient d'atteindre la barre de 2 millions de vues, ce jeudi 03 décembre.

Fally Dicap avait balancé cette vidéo, vendredi 27 novembre, quelques heures après la sortie audio, sur toutes les plateformes de téléchargement, tel que promis sur les réseaux sociaux.

En effet, sur ce clip qui a été tourné en France, Ni et El pibe de Oro sont entrain de boguer sur le rythme de ce titre tinté du Soukous. Plusieurs tableaux sont au rendez-vous. Devant les danseuses, à bord d'un yacht, le rappeur de « Lettre à une femme » et le chanteur de « Message » ont tout donné pour la réalisation de ce visuel.

A titre de rappel, ce clip est venu précéder l'album « Tokoss 2 », en prévente et qui verra le jour, vendredi 18 décembre prochain.

El Mara a prévu d'autres têtes dans ce disque, notamment Matt Pokora, Bramsito.

Beni Joël Dinganga

Le clip « Waah » de Diamond Platmnuz avec Koffi Olomide cumule 1 million de vues en 8 heures

Il n'a fallu que 8 heures à Diamond Platmnuz pour cumuler 1 million de vues avec son nouveau clip « Waah » en featuring avec Koffi Olomide, sur YouTube.

C'est un exploit pour Diamond et son invité qui ont réussi à s'imposer sur la scène musicale avec un clip purement africain et tourné en Tanzanie.

« Waah » est un titre qui a réuni pour la première fois ces deux poids lourds de la musique africaine. L'un représentant la nouvelle génération et l'autre ancienne. Ce mélange a donc cassé les records de musique en République démocratique du Congo, c'est pour la première fois qu'un artiste locale congolais atteigne 1 million de vue en 8 heures.

B.J.D

« Trop c'est trop », Sept artistes s'unissent pour dénoncer l'insécurité à Goma

«Trop c'est trop» est l'intitulé de la nouvelle œuvre musicale proposée par 7 artistes musiciens de la ville de Goma pour dire non à l'insécurité qui se vit ces derniers temps dans cette ville de la RDC.

Du rap au reggae en passant par le slam et le chant ; Yves Kalwira, Pac Mesrimes, Robat King, Magic Pinokio, Serge Dechelie, JKM Rambo et Ira Irene ont décidé de jouer le porte-voix de la population congolaise pour dénoncer la recrudescence de l'insécurité dans cette ville principale de la province du Nord-Kivu. Depuis plusieurs mois, les assassinats, les kidnappings et les cas de vol se comptent par dizaine à Goma, une goutte dans la vase qui a suscité la révolte du côté de ces artistes pour faire passer ce message fort.

Bien accueilli par le public, « Trop c'est trop », est en bilingue (français et swahili) pour mieux peindre le contexte. Cette chanson fait le retour sur les derniers faits atroces et propose de pistes de solutions de cette dure période. On y écoute aussi les cris d'alarmes adressés aux politiques, gestionnaires quotidiens de la cité.

« On ne fait pas la fête quand ça brûle chez le voisin », commence par rappeler Robat King. « Protéger la population et leur bien revient aux autorités politiques », lance de son côté JKM Rambo en swahili. « Qu'il ose, réguler ce système de prêt et mette un taux d'intérêt à l'annonce. L'état doit réguler ces taux », recommande haut et fort Pac Mesrimes dans son couplet avant qu'Yves Kaliwra ne compatisse à la fin avec toutes les familles qui ont perdu leur proche : « Éternellement en paix, ils se reposent. Peace and love ».

« on a compté assez de morts, nous n'avons plus de mots, cette fois nous disons non », peu importe le récepteur de ce message artistique, le refrain en lui seul résume toute la chanson « Trop c'est trop ». Il sied d'indiquer que ce projet est initié par l'artiste slameur Yves Kalwira.

Arts.cd

" Yambi City "

La troisième édition donne lumière sur les femmes artistes Hip-hop

La 3ème édition du Festival « Yambi City » qui est prévue du 7 au 12 décembre 2020 à l'Institut français de Kinshasa (IFK) va se concentrer sur la profession de femmes artistes spécialisées dans la musique « Hip-hop ». Orakle Ngoy, de la plateforme «Africa Diva », organisatrice de cet événement, indique que l'édition 2020 est placée sous le thème: « Les artistes femmes au sein de la scène hip-hop».

Ce thème est choisi pour soumettre aux participants un temps de réflexion approfondie sur la pratique de cette musique par artistes femmes, les richesses techniques et culturelles qu'elles reflètent ainsi que l'avenir de style en Rdc.

Selon le programme, a-t-elle signalé, il est prévu vendredi 4 décembre un point de presse au siège de la plate-forme le « Contemporain », dans la commune de Bandalungwa. Du 7 au 11 décembre, il y aura des conférences et ateliers, visant à promouvoir l'implication active de l'entreprenariat des femmes artistes dans tout processus de développement ; l'impact de la Covid-19 dans la gestion d'une carrière ainsi qu'un concert le 12 décembre 2020.

Créé depuis 2018, le projet « Yambi City » veut mettre en réseau et accompagner les artistes femmes dans leur processus de professionnalisation en musique moderne, en comédie et en art plastique.

B .J.D

Niska annule son *sal tour* jusqu'à nouvel ordre

Après Gims et Dadju, c'est au tour de Niska d'annuler une tournée en 2020. Le rappeur d'origine congolaise de Brazzaville a renseigné, jeudi 3 décembre qu'il ne se produira pas en 2020.

Prévu initialement pour le 9 décembre 2020, cette production scénique n'aura plus lieu, jusqu'à la fixation de nouvelles dates.

" Yo la big family, désolé à tous mais avec la situation actuelle, je suis obligé d'annuler Bercy presque complet car nous ne pourrons pas jouer...je reviens très vite vers vous pour des infos sur ma site de la tournée. On attend des indications du gouvernement pour ne pas décaler encore une fois dans le vide...on pense à vous, restez connectés le gang et surtout prenez soins de vous et de votre famille ". Lit- on le compte Instagram de Niska.

A en croire son message, l'ex-compagne d'Ana Nakamura a annulé une tournée cette année, pour des raisons de Covid-19, en résurgence en France, bien qu'il n'a rien communiqué sur les prochaines dates pour la tenue de son sal tour.

B.J.D

Linafoot

Le TP Mazembe a retrouvé son mordant

Critiqué en début de saison et même après le derby raté de justesse contre Lupopo (1-1), voilà en fin le TP Mazembe dans la peau d'un équipe qui sème terreur et avance en mettant en fuite les parasites de sa mauvaise forme partielle. Les Corbeaux se sont réveillés et personne ne peut plus visiblement les retourner dans leur nid. Leurs journées s'annoncent plus longues, car Dragan Cvetcovic et Kasongo Ngandu ont trouvé l'astuce pour rouiller la machine et la lancer sur la route de la conquête. Quand ils vont bien, ces Corbeaux sont capables de faire mal à n'importe qui et c'est déjà le cas.

La série des travers et hésitations tactiques passée, le TP Mazembe est redevenu un ogre. Ses trois derniers matchs rendent témoignage. Les adversaires ont beau être flegmatiques et généralement mal cotés, mais les hommes de Dragan Cvetcovic ont montré de bonnes choses. De la discipline et de l'efficacité offensive et défensive comme jamais cette saison.

Lubumbashi Sport a été le premier à faire les frais de ce réveil des Corbeaux. La semaine dernière, les Kamikazes ont ramassé six buts à Kamalondo, sans énergie pour n'en marquer qu'un seul. Des grandes leçons ont tirées de cette rencontre là par le staff technique et depuis, Mazembe roule et déroule. La JS Bazano dans le même stade a été passée à tabac (2-0). L'AS Simba à Kolwezi ne pouvait tenir face aux irrésistibles Corbeaux (0-3). Le champion du Congo soigne ses maux et se fait de plus en plus redoutable. 11 buts sur les trois derniers matchs, 9 points glanés et une deuxième place arrachée à l'AS VClub au classement... Simplement monstrueux !

avec Footrdc.com

FC Renaissance

Marie-Claire Kengo wa Dondo pour succéder à Mukuna

Marie-Claire Wa Dongo, fille de l'ancien président du Sénat et homme politique, Léon Kengo Wa Dongo, serait intéressée à prendre les commandes du football club Renaissance, après la démission de Pascal Mukuna.

D'après les sources proches du club orange de Kinshasa, Marie-Claire Wa Dongo s'était présentée mardi 01 décembre dernier, aux bureaux du comité national de supporters (CNS) du club pour se renseigner sur les modalités et les critères d'éligibilité avant de postuler.

Les mêmes sources relèvent que la fille biologique de Léon Kengo a été intéressée du statut du club et a manifesté son envie de déposer officiellement sa candidature dans les prochains jours.

Pour rappel, la présidence du club reste vide depuis l'annonce de Pascal Mukuna, la semaine dernière, de sa mise à l'écart, afin de "permettre à l'équipe de souffler un nouveau vent".

Ainsi, toutes les candidatures sont les bienvenues avant l'annonce de la date officielle de l'assemblée générale extraordinaire et élective.

Gede Luiz Kupa

APRES LE 3-0 CONTRE SIMBA

Moustapha Kouyaté, un buteur heureux

Il a laissé à Christian Koffi KOUAME le soin de transformer deux penalties dont le premier résultait d'une faute sur lui. Mais lorsqu'il a fallu marquer le troisième but du TPM contre Simba, il ne s'est pas fait prier, réglant l'addition face aux Kamikazes de Simba. Trois buts en trois matches, le compte est bon. Avant de monter dans l'avion pour Kinshasa, le puncheur guinéen nous a livré ses sentiments.

« On a beaucoup travaillé depuis mon arrivée chez Mazembe. Puis j'ai été stoppé pendant un mois et deux semaines par une blessure. A mon retour, j'ai dû forcer encore plus... La concurrence au TPM est rude. Mais là, je suis heureux de marquer pour concrétiser le travail de tous mes coéquipiers. Et faire plaisir aux supporters.

Maintenant, les prochaines échéances seront compliquées : la Ligue des champions, bien sûr, mais d'abord nos deux matches à Kinshasa. Notre objectif c'était 5 matches = 15 points, il faut maintenant en prendre 6 à Kinshasa.

Mon avenir ? On en parlera en fin de saison. J'ai signé pour 5 ans et je suis venu pour donner le meilleur de moi-même au TPM. Je ne pense pas à ailleurs... »

A 26 ans, l'ancien du Fello Star et de l'AS Kaloum arrive au sommet de sa courbe de forme. Le TP Mazembe entend bien en profiter. tpmazembe.com

Cédric Bakambu reçu par Bestine Kazadi

Cédric Bakambu, sociétaire de Beijing Guan en chine, a été reçu ce jeudi 03 décembre 2020 par Bestine Kazadi, présidente de la coordination de l'Association Sportive Vita Club (V. Club) et conseillère spéciale du chef de l'État en charge de la coopération régionale.

Au menu de leurs échanges, l'avenir du football Congolais et la construction d'un centre de formation international des jeunes joueurs.

À noter que Bestine Kazadi avait fait, du dernier point abordé ce jour avec Bakambu, une de ses priorités lors de son élection à la coordination de V. Club.

Il sied de rappeler que, Cédric Bakambu avait également été reçu par la première dame de la République, Denise Nyakeru Tshisekedi. Les actions de la Fondation Cédric Bakambu étaient au menu des échanges.

Signalons que Cédric Bakambu est en vacances à Kinshasa, après la clôture du championnat chinois où il a obtenu le prix de meilleur buteur avec 14 réalisations, pour la première fois de sa carrière.

Roberto Tshahe

Linafoot D1 : Attention à la JSK

Elle n'est pas l'enfant chéri de la presse, car ne faisant pas ses choux gras. La Jeunesse Sportive de Kinshasa, ce modeste club de la capitale de la RDC fraîchement promu en première division, laisse les amoureux du football sur leur soif. Sa manière de jouer et de gagner des matchs simplement loin de toutes impressions. Des joueurs incroyablement enthousiastes, engagés à défendre leurs couleurs identitaires. Aujourd'hui battre la JSK, n'est pas du gâteau offert à l'anniversaire, VClub le sait, le TP Mazembe aussi, peut-être bientôt le FC Saint Éloi Lupopo. Des géants du pays qui ont eu énormément du mal à se mettre en poche cette bande des jeunes de Kinshasa dont la seule motivation est de jouer, pieds sur terre, sans envie de s'attirer les sirènes des éloges qui retiendraient leurs têtes plus basses que les oreilles.

La sensation du championnat !

La JSK emprunte un chemin sur lequel elle n'était pas attendue. À la découverte d'un championnat de niveau élevé, avec un effectif des joueurs méconnus, l'équipe de la capitale se trouve être à l'heure qu'il est, une sensation, un club qui fait bien les choses (même dans ses défaites). Seuls Maniema, Mazembe et Vita Club ont gagné plus de matchs que la JSK. Elle en est déjà à 4 victoires, toutes loin de Kinshasa dont elle une une marque de fierté. À la surprise générale, le promu voué à l'apprentissage se retrouve dans le top 5 du championnat aujourd'hui (4ème, 16 points, 12 matchs), devant le Daring Club Motema Pembe, Lupopo, autre Renaissance. Le nombre de matchs seule excuse. Mais sur le terrain peu d'équipes sont aussi mieux que la JSK.

Une force collective et un espoir en Jean Baleke

Beaucoup de courage, d'humilité et d'envie dans le jeu qui se convertissent en une force et un talent d'équipe difficile à détourner. La JSK est somme toute sensation de cette manche aller du championnat, après le retour classique de Blessing FC dans son cocon. Reste à savoir si la fougueuse JSK serait à mesure de maintenir cet élan jusqu'à la fin de la saison. Le club compte également sur son poison offensif. Jean Baleke, sérial buteur, un renard de surface qui a cause de ravages dans plusieurs défenses.

Avec 6 buts, il est survole l'empire des buteurs et lui-même n'arrive pas à réaliser que les choses se soient passées si vite pour lui. Lors d'une interview qu'il nous a accordée récemment, il souhaitait finir troisième ou quatrième du classement des buteurs. Mais avec ces statistiques affolantes, le petit rêve caché a certainement pu changer. Jean Baleke est déjà cité sur la shortlist des grands clubs du pays. Il est pour le moment, concentré à la JSK et veut garder sa tête froide jusqu'à l'intersaison ; période à laquelle tout peut se passer.

Isaac B'ampendee / Footrdc.com

FC Barcelone : tout le monde se lève enfin pour Ousmane Dembélé !

"Un autre Dembélé". Voici les mots employés ce jeudi matin par le quotidien sportif catalan Mundo Deportivo pour évoquer le match de l'international tricolore. Titulaire hier soir face à Ferencvaros lors de la cinquième journée de l'UEFA Champions League (victoire 3-0), Dembélé a rendu une belle copie. En effet, l'ancien joueur du Stade Rennais a été dans tous les bons coups. Sur l'ouverture du score d'Antoine Griezmann d'une belle Madjer, il a été un bon relais pour Jordi Alba, qui a adressé une passe décisive ensuite pour Grizou (1-0, 14e).

Ensuite, Dembélé a réalisé un joli festival avant de délivrer une passe décisive sur le but du 2-0 de Martin Braithwaite (21e). Ce dernier, qui a provoqué un pénalty, a laissé au Français le soin de le transformer en l'absence de Lionel Messi (3-0, 28e). Un pénalty historique d'ailleurs puisque c'est la première fois dans l'histoire de la Ligue des Champions qu'un club obtient et transforme un pénalty lors de chacune des cinq journées. Buteur sur pénalty donc, Ousmane Dembélé aurait pu marquer un voire deux buts supplémentaires avec plus de précision.

Mais il a été un danger constant, lui qui a eu 100% de réussite aux dribbles (6/6) et qui a délivré trois passes clés. Auteur d'une prestation aboutie, le natif de Vernon a même terminé cette belle soirée en portant le brassard de capitaine. En effet, à la sortie de Sergio Busquets, Dembélé a enfilé le brassard...mais à l'envers. Il faut dire que c'était une première pour le champion du monde 2018, qui se montre particulièrement décisif cette saisons en C1 (3 buts, 1 assist en 4 matches). footmercato

Crise CACH-FCC: l'ONU s'invite au débat

Respect de la Constitution et dialogue, deux recommandations essentielles du secrétaire général des Nations Unies à la coalition au pouvoir en R-Congo. C'est ce qui ressort du rapport que Guterres a fait récemment au Conseil de sécurité de l'Onu. Quel sens peut-on donner à cette implication de l'organisation internationale à la veille du discours ? Analyse et commentaire.

La crise était là, dès le début mais personne n'a voulu y accorder l'attention que cela requérait. Tout le monde ou presque s'est empressé d'applaudir la passation pacifique du flambeau entre le président entrant et le sortant. Il est vrai qu'il s'agissait d'une première dans un pays qui , depuis 1960, s'est caractérisé par des coups d'Etat et des mandats élastiques de ceux qui accédaient au pouvoir.

Toutefois, cette joie fut de courte durée, même si les protagonistes d'hier tentaient de sauver les apparences en s'entretenant de manière presque régulière. Et pour dérouter l'opinion, ils affichaient des sourires béats. Tout a commencé par le partage des responsabilités entre le perdant de l'élection présidentielle, ci-devant le Fcc de Joseph Kabila, et son tombeur, le Cach de Félix Antoine Tshisekedi. On ne le dit pas assez, le pays a fonctionné sans gouvernement pendant de longs mois car le Fcc, fort de sa majorité parlementaire, exigeait la part du lion. Les discussions étaient âpres, chaque partie se prévalant de ses arguments.

Le Fcc et le Cach furent contraints à accepter un compromis pour aller vite en besogne et ne pas faire languir la population qui commençait à se poser des questions en son for intérieur. Finalement ce qui se sourdait dans la casserole a fait sauter le couvercle et les dissensions ont éclaté au grand jour. Les deux alliés se sont mis à se rejeter la responsabilité de la marche en dents de scie des institutions de la République. L'escalade verbale qui s'en est suivie a fini par dévoiler l'existence d'un accord secret conclu bien avant la publication des résultats des élections de décembre 2018.

Pendant ce temps les fréquentations entre les deux partenaires deviennent de plus en plus rares. Fatshi entame une tournée à l'étranger au cours de laquelle il annonce la lutte contre la corruption et l'impunité. C'est à partir de là que la guerre verbale se corse, par des lieutenants interposés. En clair, le Fcc se sentait visé dans ces déclarations qui sous-entendaient la poursuite de tous les criminels présents et passés.

Dans leurs sorties publiques, les grandes gueules du Fcc indiquaient que l'accord signé entre Fatshi et Joseph Kabila prévoyait une sorte de tabula rasa sur des crimes, soient-ils économiques ou autres commis par les dirigeants du régime sortant. Selon le Fcc, le chef de l'Etat aurait trahi.

La crise avait déjà éclaté mais l'on continuait à la minimiser avec l'espoir de la résorber au plus vite dans une rencontre entre les deux leaders. Rien n'y fit. L'atmosphère a commencé à pourrir, malgré les appels de certains partenaires africains, en l'occurrence l'Angola, le Congo-Brazzaville, la République sud-africaine.

Le « y en a marre » est tombé lors du discours du président de la République lorsqu'il reconnait officiellement l'existence et la persistance de la crise dans son pays. Cela avant d'annoncer la tenue des consultations pour la constitution d'une union sacrée de la nation. Il sonnait ainsi le glas de la fin de la coalition au pouvoir. Tout de suite, la fièvre a gagné le camp du Fcc qui, en plus des attaques-répliques au niveau interne, a ouvert un front diplomatique très musclé.

Que le secrétaire général de Nations Unies intervienne juste au moment où Fatshi prépare son discours -réponse à la population, ne pourrait-on pas dire que le cri de détresse de Joseph Kabila a été entendu ? Dans son rapport au Conseil de sécurité de l'Onu, Gutteres se dit « *préoccupé par les tensions politiques de la coalition au pouvoir qui pourraient saper la fragile stabilité politique* ». Sa peur est que ces tensions pourraient inverser les progrès réalisés depuis les élections de 2018 et le transfert pacifique du pouvoir qui en est résulté. Comme solution, le Sg de l'Onu préconise le dialogue. « *J'appelle toutes les parties prenantes à résoudre leurs différends par le dialogue, conformément à la Constitution* ».

Qu'est-ce que cette implication des Nations unies voudrait sous-entendre ? Question ouverte. Le Cach, particulièrement l'Udps, devrait lire entre les lignes.

L.R.

Accusé du détournement de plus de 15 millions de dollars

Le procès du DG de la RVA s'ouvre ce vendredi

Le procès qui oppose le ministère public au directeur général de la Régie des voies aériennes (RVA), Abdallah Bilenge, s'ouvre ce vendredi 4 décembre à la prison centrale de Makala.

Des sources proches du dossier affirment qu'il lui est reproché le détournement de plus de 15 millions de dollars américains, des cotisations des retraites de la TVA depuis 2014 qui jusqu'à aujourd'hui ne sont pas arrivés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

Ces accusations sont balayées d'un revers de la main par sa défense.

D'après Maitre Amédée Mboma, l'un de ses avocats, il s'agit d'une créance sociale à la CNSS, à l'INPP, à l'ONEM ainsi qu'à la DGI.

« Ce n'est pas de l'argent décaissé et affecté pour des fins privées par mon client », renchérit-il.

À ce sujet, Félix Tshisekedi avait instruit le ministre de la Justice, de faire diligenter une enquête à la Régie des Voies Aériennes (RVA), sur la mégestion et l'incapacité de

cette entreprise de payer ses agents.

C'était au cours du Conseil des ministres tenu le lundi 04 mai de l'année encours que le Chef de l'Etat avait indiqué aux membres du Conseil qu'il reçoit des plaintes sur la situation au sein de cette entreprise, qui a dit être incapable de payer ses agents, alors que, selon lui, les indicateurs de la RVA sont encourageants.

Gilbert Ngonga

Clarification des limites entre la ville et le territoire de Beni

Vue du Boulevard Nyamwisi dans la ville de Beni (Nord-Kivu). 2020. Photo Radio Okapi Marc Maro Fimbo

L'atelier sur la clarification des limites de la ville de Beni et le territoire portant le même nom s'est clôturé dans la soirée de mercredi 2 décembre. C'était une occasion pour le ministre provincial de l'Intérieur, la sécurité et affaires coutumières, Jean-Bosco Sebishimbo, de féliciter tous les participants ainsi que les organisateurs notamment sur l'esprit de recherche de la paix entre les entités et les administrés qui a caractérisé cet atelier.

« Lorsqu'on règle la question des limites entre les entités, il n'est pas question de séparer nos populations. Mais seulement, il s'agit de régler les aspects administratifs. Mais également, lorsqu'on règle cette question, lorsqu'on voit la cité se gérer sous une autre manière moderne, il y a l'implication des avantages qui suivent. Et donc, il ne faut pas être jaloux pour dire : écoutez, nous cédons notre terre pour qu'elle soit autrement gérée », a indiqué le ministre provincial de l'intérieur, la sécurité et affaires coutumières, Jean-Bosco Sebishimbo.

Le ministre provincial a également donné quelques avantages de la clarification des limites entre ces entités, jadis en conflits administratifs :

« Au regard de la démographie galopante chaque jour, ça veut dire, il y a beaucoup d'agglomérations qui vont exiger qu'elles soient gérées de manière moderne. Il faudra permettre ça, parce qu'effectivement ça va répondre aussi à certains impératifs du bien-être commun. »